



INSCRIPTION à L'ASSOCIATION SPORTIVE du COLLEGE LEO FERRE 2022-2023

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e)....., père, mère, tuteur, représentant légal

(1) Autorise (2)en classe de

- à participer aux activités de l'Association Sportive du Collège LEO FERRE
- à quitter seul, par ses propres moyens, (à pieds, à vélo...), les entraînements ou les fins de compétition de l'AS du collège le mercredi après midi
- Autorise le professeur responsable ou accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité (3)

Tel domicile :

Fait à.....le.....

Tel professionnel :

Signature

Tel portable :

- (1) rayer la mention inutile
- (2) indiquer nom et prénom de l'élève
- (3) rayer en cas de refus d'autorisation

REPAS DU MERCREDI MIDI (faire une croix dans la case qui convient):

-mon enfant déjeune au collège (12H45/13H30) sous la surveillance des professeurs

-mon enfant déjeune en dehors du collège de 12H45 à 13H30, la prise en charge effective de l'élève reprend à 13H30.

JOINDRE :

- Cotisation de 15 Euros (chèque libellé à l'ordre de « association sportive du collège LEO FERRE)

Réglé par :

- Chèque
- Espèce
- Bon CAF ou MSA

Informations :

- AS le mardi midi pour les 6èmes et 5èmes.
- AS le vendredi midi pour les 4èmes et 3èmes.

Activités : handball, futsal, volley-ball, tennis de table, badminton, athlétisme.....